



Comité Directeur

Réunion du 30/06/2026 Montry - 18H00

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Jean-François DIDIER.

Présents : Christiane CAU – Isabelle CHILARD – Cédric GUILLOSO - Franckie MESSAOUD – Monique MACHO – Bernard MARMION - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD – Dominique DA ROCHA – Nathalie LECLERCQ - Abdelhak RAJI.

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif) – Abou KARAMOKO (CTD-PPF) – Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant tous les membres de leur présence.

Il revient brièvement sur la Garden-Party du 20/06 organisée à l'intention des commissaires bénévoles du district afin de les remercier de leur implication sans faille tout au long de la saison. Ce nouveau schéma proposé a été véritablement plébiscité par tous les participants. Il remercie une nouvelle fois les salariés, les membres du CD pour leur implication et Cédric GUILLOSO, véritable « Chef d'Orchestre » de cette journée. Il souligne, néanmoins, un regret vis-à-vis des personnes qui avaient confirmé leur présence et qui ne sont pas venues sans s'excuser, ce qui ne facilite pas la gestion de l'évènement.

Il informe les membres de CD de la mise en place par la FFF d'une adresse de messagerie qui a vocation à faire remonter très rapidement les incidents graves survenus lors des matchs, notamment le WE.

Puis, il indique que les députés se sont prononcés en faveur de la réforme de la gouvernance du sport professionnel et de l'interdiction de la multipropriété.

2. PV Comité Directeur du 11/06/2026 – Relevé de Décisions - Bureau du 23/06/2026

Le PV du 11/06/2026, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité. Philippe COLLOT revient également sur les principaux points validés lors de la réunion du Bureau du 23/06/2026.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

- LFA / FFF

Football des enfants – Calendrier 2026/2027

La Rentrée du Foot : U10/U11 : 12 et 13 septembre 2026.

U8/U9 : 19 et 20 septembre 2026.

U6/U7 : 26 et 27 septembre 2026.

Le Festival Pitch : Finale départementale : 20 et 21 mars 2027.

Finale Régionale : 1er et 2 mai 2027.

Finale Nationale : 05 et 06 juin 2027.

La candidature de Capbreton est retenue pour accueillir le Festival Pitch pour les trois prochaines saisons : 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

La Journée Nationale des Débutants : 12 et 13 juin 2027.

Foot Animation & Loisir

La DTN précise les périodes d'utilisation obligatoire du logiciel Foot Animation & Loisir (FAL) :

- U6-U9 : FAL obligatoire, dès le 1er septembre 2026 ;
- U10-U11 : FAL obligatoire, dès le 1er septembre 2027. Le Bureau Exécutif préconise de le mettre en place, au sein des Districts, dès la saison 2026-2027.

Guide du bénévolat : la politique fédérale vise à recruter, fidéliser et valoriser les bénévoles pour dynamiser les clubs et les instances.

- Recruter : diversifier les profils, compétences, et encourager l'engagement collectif.
- Fidéliser : créer un environnement convivial, reconnaître l'investissement, renforcer l'esprit d'équipe.
- Valoriser : mettre en lumière le rôle des bénévoles, célébrer leurs contributions, offrir des perspectives d'évolution.

Refonte du Guide du Bénévolat 2026 : l'objectif est de présenter des recommandations sous forme de préconisations, non d'obligations.

Nouvelles règles d'éligibilité et innovations : seules les fonctions sans rémunération sont éligibles aux distinctions.

- Licences éligibles : Dirigeant, Volontaire, Membre individuel.
- Licences exclues : Educateur fédéral, Animateur fédéral, Stagiaire éducateur, Arbitre, Ayant-droit.
- Engagement par mandature : reconnaissance possible après 1,5 mandat (environ 6 saisons).
- Discontinuité : rupture d'engagement possible pour diverses raisons, sans perdre l'éligibilité.
- Changement de licence : cumulation d'années d'engagement lors du passage d'une licence à une autre.
- Cas particulier « ayant-droit » : non éligible aux distinctions, mais possibilité de prendre en compte l'ancienneté si une licence éligible est détenue.

Médailles de Districts et Ligues : les districts et ligues peuvent créer leur propre hiérarchisation de médailles, avec 3 à 5 niveaux.

- Reconnaissance après 1,5 mandat (environ 6 saisons).
- Exemples : Médaille de bronze après 1 mandat et demi, médaille de commission particulière.
- Demandes exceptionnelles possibles via l'outil « Distinctions ».

Médailles fédérales et critères : les médailles fédérales sont attribuées selon l'ancienneté et la reconnaissance.

- Médaille d'argent : après 10 saisons d'ancienneté ou reconnaissance de la Ligue.
- Médaille de vermeil : 5 saisons après médaille d'argent.
- Médaille d'or : 5 saisons après vermeil.
- Plaque bronze : 5 saisons après or.

- Éligibilité : Licence « Volontaire » depuis 2022-2023 ou membre individuel depuis 2017-2018.
- Interruption : 1 saison d'interruption tous les 5 ans possible.
- Commande : à faire entre janvier et mars, livraison en mai.

Médailles pour membres de commissions et autres distinctions

- Médaille de membres de commissions : remise après 6 saisons (fin de deuxième mandature).
- Médaille Jeunesse Bénévole : pour jeunes de 16 à 25 ans menant un projet associatif.
- Médaille Jeunesse et Sports : pour engagement durable, reconnu par l'État, avec niveaux bronze, argent, or.

Plaques anniversaires des clubs : les clubs peuvent recevoir une plaque pour 50, 75, 100, 125, et 150 ans d'affiliation.

- Processus : sollicitation via la Ligue, saisie dans l'outil « Distinctions », commande à 3 dates annuelles.
- Nouvelle plaque : unique, avec date d'affiliation et date anniversaire du club.
- Commande : limitée à une par club et période, avec délai de 3 commandes par an.

Journée Nationale des Bénévoles : un événement annuel depuis 1998 pour remercier et valoriser les bénévoles.

- Objectif : encourager, fidéliser, et reconnaître l'engagement bénévole.
- Critère d'éligibilité : minimum 8 saisons d'ancienneté sur 12, sélectionnée par les Ligues et Districts.
- Événement : rassemble environ 1 300 bénévoles, chaque saison.

Week-ends à Clairefontaine : dispositif pour offrir une journée privilégiée aux bénévoles, avec visite du Centre National du Football.

- Objectifs : fidéliser, valoriser, faire découvrir l'environnement fédéral.
- Critère d'éligibilité : maximum 7 saisons d'ancienneté.
- Sélection : par Ligue, avec au minimum 3 invités par District, via une liste ou dispositif de sollicitation.

Campagne ANS 2026

Vue d'ensemble de la campagne 2026

- La campagne concerne le traitement des dossiers clubs, instances et CRF pour 2026 avec des échéances clés.
- Les financements alloués s'élèvent à environ 4,5 millions d'euros, avec une augmentation du nombre de dossiers déposés.
- Les étapes incluent validation, édition des paiements, conventions, et mise en paiement.
- Les entités comme l'ANS, la FFF, ligues et districts ont des rôles précis dans le traitement.
- La gestion des CRF et des bilans financiers est essentielle pour la conformité et le suivi.

Évolution du nombre de dossiers et financements

- Enveloppe totale pour 2025 : 4 491 000 €, dont une partie sanctuarisée pour les territoires ultra-marins.
- Le nombre de dossiers déposés en 2026 a augmenté de 29% par rapport à 2025.
- La majorité des dossiers sont traités par la FFF et les ligues.
- La répartition des dossiers aidés montre une croissance significative dans plusieurs ligues.

Échéances et processus de validation

- La validation des montants par l'ANS est prévue début juillet.
- La période de mise en paiement s'étend de juillet à septembre 2026.
- Les notifications seront intégrées dans Le Compte Asso après validation.

- Les clubs doivent saisir leurs CRF avant le 30 juin 2026, et les ligues avant le 31 août 2026.

Instruction et gestion des CRF et bilans financiers

- Les CRF doivent être déposés par les clubs avant le 30 juin 2026.
- Les districts instruisent les CRF avant le 31 août 2026.
- La vérification de la cohérence entre montants prévisionnels et réalisés est essentielle.
- Les dossiers incomplets ou non instruits peuvent entraîner un reversement total ou partiel.

Demandes de reversement et suivi réglementaire

- Des demandes de reversement concernent principalement la campagne PSF 2024.
- Les structures concernées ont été informées et doivent régulariser leur situation.
- La saisie du CRF en année N-2 est une condition d'éligibilité.
- Les montants non déclarés ou partiellement versés seront récupérés par compensation.

• **LPIFF**

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des principaux points abordés lors de la réunion Président LPIFF / Présidents de District du 26/06 et celle du Comité Directeur du 29/06/2026.

Règlements Départementaux D1 : rappel qu'ils doivent être identiques pour tous les districts.

Calendrier U18F D1 : rappel est fait que cette catégorie participe à la Coupe Nationale U18.

CTD-DAP : rappel est fait qu'ils ne peuvent pas obtenir une licence d'éducateur et/ou de dirigeant au sein d'un club.

Point technique

- Formation CFI = 2 formateurs uniquement sont nécessaires.
- Formation CFI Mineurs = U6/U9 vers U10/U13.
- Certification CFF = de moins en moins de candidats s'inscrivent, ce qui va entraîner une possible mutualisation entre les districts.
- Schéma Régional PPF = repose sur les rassemblements – les observations – les centres de perfectionnement. L'appui administratif dans les districts est important.
- Challenge Régional U9 = 5 dates pour les garçons et 3 dates pour les filles avec une formule « sans élimination » - Finale Départementale le 24/04 avec 8 équipes G et 8 équipes F.
- Challenge U11 = une formule échiquier doit être mise en place.
- Critérium U12 Régional = passage de critères de sélection multiples vers des critères sportifs (le critère d'avoir une équipe U14 de R1 à D1 évolue vers une équipe U14 de R1 à R3) et d'un format unique à une formation évolutif (Foot à 8 jusqu'à janvier, puis Foot à 10).

Toutes Foot : la LPIFF est lauréate comme 3 autres ligues. La remise nationale aura lieu les 4 et 5/07 à Clairefontaine. Christine AUBERE représentera l'instance.

Rentrée du Foot : le site d'accueil régional de la Tournée FFF sera Le Mée sur Seine sur une journée entre le 09/09 et le 07/10/2026.

Calendriers 2025/2026 : les calendriers U15F – U18F – U12 – U13 – SEN FEM FUTSAL – U18 FUTSAL – U16 FUTSAL et Foot Entreprise sont validés.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

30/06/2026 : réunion CD 77 à Montry.

04/07/2026 : réunion CD LPIFF à Morfondé.
09/07/2026 : réunion CD 77 en visioconférence.
28/08/2026 : réunion CD 77 au Mée sur Seine

Compte-tenu de la disponibilité des salles susceptibles d'accueillir une manifestation du district, la Soirée de remise des trophées aux champions, championnes et distinctions aux officiels est planifiée le mardi **08/09/2026** à 19.00 à LESIGNY. L'Assemblée Générale du District est prévue le jeudi **15/10/2026** à 19.00 à LESIGNY également.

- **Suivi des actions de la Mandature 2024/2028**

Jean-Marie RENAUD présente au Comité Directeur un point de situation concernant les actions d'ores et déjà réalisées, celles en cours et celles restant à engager.

32 actions identifiées au départ ; 2 annulées, donc il en reste 30.

19 actions faites (64%) ; 1 action en cours (3%) ; 6 actions à lancer en 2026-2027 (20%) ; 4 actions en attente (13%).

Nous avançons bien. Merci à tous les contributeurs pour leur implication.

- **Affaires financières**

[Sponsoring / Subventions / Partenariats](#)

Subventions

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur que le bilan des actions départementales a été réalisé et transmis au Conseil Départemental.

Philippe COLLOT ajoute qu'une réunion s'est tenue ce matin avec le Pôle Sport et la Vice-présidente en charge des sports du Conseil Départemental 77 afin d'échanger sur les grands axes prioritaires fixés pour 2026/2027.

Partenariats

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des avancées du dossier de partenariat avec la Société POWERSHOT qui assure la commercialisation d'équipements sportifs et le Magasin Super U de Coupvray.

Puis, il indique avoir échangé avec une représentante d'un fonds de dotation d'urgence de soutien à la démocratie : LA CONCORDE. Cette structure a été mise en place par un collectif d'entrepreneurs. Elle s'affiche indépendante et apaisante. Son action vise à préserver et promouvoir la démocratie dans toutes ses dimensions d'intérêt général. Après échange entre tous les membres, bien que le district soit favorable aux actions citoyennes, le Comité Directeur décide de ne pas donner suite, compte-tenu des amalgames qui pourraient être faits vers telle ou telle orientation politique à l'approche des échéances électorales dans le pays.

[Dispositif Service Civique 2025/2026](#)

Le Comité Directeur prend connaissance des irrégularités des volontaires recensées cette saison et de la prévision des amendes à appliquer transmis par les services administratifs, conformément aux principes annoncés aux clubs lors du lancement de la campagne en juillet 2025.

En synthèse, 60 SC n'ont pas respecté, tout ou partie, des critères obligatoires, contre 79 la saison passée, représentant 6780 €, soit une baisse de 40% cette saison. Ce résultat montre que le mécanisme retenu dans la gestion du dispositif porte ses fruits.

Le Comité Directeur approuve le décompte transmis.

- **Affaires sportives**

[Suite Finale SEN FUTSAL du 20/05/2026](#)

Considérant la décision de la Commission de Discipline de donner « match perdu » aux 2 équipes finalistes, le Comité Directeur décide de ne pas inscrire d'équipe au palmarès de l'édition 2025/2026.

Pratique Foot Animation 2026/2027

Comme évoqué lors de la réunion du Comité Directeur du 11/06, la DTN souhaite faire évoluer la pratique U6/U13 au cours des deux saisons à venir, avec la nécessité d'avoir une coordination régionale, de sorte à ce que tous les districts proposent les mêmes formats.

Les clubs ont été informés que ces évolutions allaient entraîner du retard dans la transmission des calendriers et des engagements.

Le Directeur Administratif informe donc le Comité Directeur des travaux en cours avec l'Équipe Technique Départementale et des principales évolutions qui vont voir le jour, dès cette saison :

- suppression des critères U9 ;
- création du Challenge Régional U9 avec une déclinaison départementale ;
- généralisation d'une formule « sans élimination » dans le Challenge U11 et Festival U13 avec les impacts possibles sur les Challenges Départementaux actuels « Jour de Coupe » et « Passion ».

Le Calendrier Foot Animation et les dossiers d'engagements seront transmis après le 09/07/2026.

Trophées des Champions « Masculins et Féminins »

Le Comité Directeur arrête la date du 16/09/2026 pour l'organisation des 2 rencontres. Un site « central » du département est actuellement recherché pour accueillir cet événement.

Championnats et Coupes Départementales U15F – U17 et U18F

Suite à la création de ces Championnats D1 pour la Saison 2026/2027, le Comité Directeur acte la mise en place d'une Coupe de Seine et Marne pour chaque catégorie selon le même principe que celui adopté pour la Catégorie U15 (si les effectifs le permettent) et précise qu'elle sera uniquement réservée aux équipes départementales.

Par ailleurs, le Comité Directeur décide l'extension de son Plan Départemental de Prévention en approuvant la désignation d'un arbitre officiel sur toutes les catégories D1 U15F – U18F et U17, à la charge des clubs recevant.

Par ailleurs, il complète le dispositif en validant également la désignation d'un délégué officiel sur la catégorie U17 D1 à la charge du District.

• **Vie des Clubs**

Examen des demandes spécifiques

VAL D'EUROPE : souhaite bénéficier de 2 mutées supplémentaires dans le cadre de l'application de l'Article 7-5-3 du RSG du District (création d'équipe SEN FEM). [Le Comité Directeur valide le bénéfice de ces 2 mutées supplémentaires.](#)

Changement de nom

CO OTHIS devient **FC OTHIS** suite à la sortie de l'omnisport. [Avis favorable.](#)

Inactivité totale

JOUARRE et **LE PIN AS** : [Avis favorable.](#)

Cessation d'activité

MUSCLES – Supporters Parisiens du FC NANTES – ISLES ET VILLENVOY : Avis favorable.

• **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Alexis BUITRON : souhaite intégrer le corps des délégués du 77. [Compte-tenu qu'il tient cette fonction au sein de la LPIFF, le Comité Directeur valide sa demande.](#)

Ludovic VAN PRAET : fait acte de candidature pour intégrer la Commission foot Animation. [Transmis au Président de la Commission pour avis.](#)

Marielle BAUD : fait acte de candidature pour intégrer la Commission des délégués. [Transmis au Président de la Commission pour avis.](#)

Reprise des dossiers

Florian SEROUART : fait acte de candidature pour intégrer la Commission féminines. [Demande transmise à la Présidente de la Commission pour avis.](#)

Commission Éthique et Fair-Play

Le Comité Directeur, (*), prend connaissance du compte-rendu d'audition d'Éric OUCHENE – Vice-Président de la Commission des Délégués – qui a tenu des propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de Cédric GUILLOSO – Vice-Président du District – lors des Finales Départementales au Mée sur Seine.

Après échange entre tous les participants, (*), considérant la gravité des déclarations prononcées et les conséquences qu'elles peuvent également avoir sur l'image du District, compte tenu, notamment, des responsabilités tenues au sein de l'instance par l'élu concerné, le Comité Directeur décide, (*), de mettre immédiatement fin à toutes les fonctions d'Éric OUCHENE au sein de la Commission des Délégués et demande à la Commission des Délégués de ne plus le désigner sur les rencontres départementales.

(*) : Cédric GUILLOSO n'a pas participé aux échanges, ni à la délibération, ni à la décision.

Une notification sera transmise à l'intéressé dans les plus brefs délais.

« Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de leur notification, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du Sport (saisine préalable obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F.). »

Nomination des Commissions Départementales 2026/2027

Les Président-e-s de chaque commission ont été sollicités afin de faire le point sur leurs effectifs. La nomination des Commissions Départementales 2026/2027 sera réalisée lors de la réunion du Comité Directeur du 09/07 prochain.

Toutefois, le Comité Directeur procède, dès à présent, à la nomination de la Commission d'Appel Chargées des Affaires Courantes.

Modifications aux textes réglementaires 2026/2027

Philippe COLLOT rappelle en préambule que les évolutions chaque année sont rendues nécessaires par :

- les modifications votées lors des Assemblées Générales Fédérales qui s'appliquent, de fait, aux districts ;
- celles validées par le Comité Directeur de la LPIFF qui impactent également les districts ;
- et par l'analyse des situations spécifiques rencontrées au cours de la saison écoulée.

Dans cette perspective, le Directeur Administratif expose au Comité Directeur les évolutions prévues pour la Saison 2026/2027 (*document repris en annexe*).

Après échange entre les participants, le Comité Directeur valide les évolutions présentées sauf celles liées à l'Article 44.2 et 44.3 du RSG, qui nécessitent un approfondissement.

Le Comité Directeur valide la proposition du Bureau, suite aux réunions avec les Présidents de clubs, de passer de 7 à 8 joueurs (avec 4 remplaçants) pour la saison 2026/2027 et à 2 x 35' en 2027/2028 pour le Critérium et la Coupe +55 ans.

Concernant les Coupes Féminines Seniors, celles-ci sont alignées sur les Coupes Masculines en précisant que la seule coupe qui fait exception à l'interdiction de participation, suite à une élimination, est la Coupe de France Féminine.

Pour les coupes +45 ans, il n'y aura plus de restriction de participation pour les joueurs éliminés avec une autre équipe du club.

Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHEM informe le Comité que le recrutement d'un Alternant Juriste est en cours et que la candidature d'un Alternant Communication / Conseil en Développement Associatif a été validée. Par ailleurs, il précise que le choix du profil retenu pour le poste de Conseiller en Développement Associatif sera prochainement annoncé.

Proposition EDERLE FORMATION

Le Comité Directeur valide la date du 05/09/2026 pour la planification du 1^{er} module à destination des clubs. Le module proposé sera « La rémunération occasionnelle des éducateurs/entraîneurs ». Un second module « L'exclusion d'un membre d'une association » sera planifié au cours de la saison.

Philippe COLLOT rappelle que la 1^{ère} séquence sera dispensée gracieusement par EDERLE FORMATION.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

11/06/2026 : Conseil Départemental 77. Bilan des actions.

19/06/2026 : report des manifestations sportives.

23/06/2026 : invitation de la Mairie du Mée sur Seine à une réunion sur la vie associative et à l'emploi.

LPIFF

17/06/2026 : prochaines réunions du CD LPIFF.

22/06/2026 : réunion de suivi de la campagne ANS.

FFF/LFA

09/06/2026 : groupe métiers – compétitions – accompagnement du changement.

09/06/2026 : Direction de l'Arbitrage. Rapport d'activités CTA.

11/06/2026 : adresse mail / incidents Foot Amateur.

15/06/2026 : lauréats « Toutes Foot 2026 ».

25/06/2026 : guide du bénévolat. Nouveautés applicables au 01/07/2026.

25/06/2026 : organisation tour qualificatif du Championnat d'Europe U19 UEFA.

30/06/2026 : Rentrée du Foot 2026/2027. Outils pédagogiques.

Clubs

27/05/2026 : AF PAYS DE L'OURCQ. Remise des trophées.

12/06/2026 : CS MEAUX. Soirée féminines.
15/06/2026 : BRIE EST. Assemblée Générale du club.
16/06/2026 : Les Etoiles de MOUSSY. Mise à jour de l'organisation du club.
16/06/2026 : FC VARENNES. Démission d'une partie du Bureau.
17/06/2026 : ES NANGIS. Service Civique.
18/06/2026 : Les Etoiles de MOUSSY. Modifications dans la gestion du club.
27/06/2026 : BRIE FC. Rumeurs.
28/06/2026 : Les Etoiles de MOUSSY. Accompagnement.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur que la situation comptable est à jour et qu'il ne reste que la saisie des amendes concernant les absences à la JND à effectuer.

Par ailleurs, il rappelle que le Relevé n°57 est en cours.

7. Technique

Abou KARAMOKO informe le Comité Directeur des points, ci-après.

DAP – Précisions

Création du Challenge U9

Objectif

Le Challenge U9 a pour objectif d'encourager la structuration du football des enfants au sein des clubs tout en garantissant un cadre de pratique formateur.

Conditions de participation

- Participation gratuite.
- Le club doit être engagé sur au moins une offre de pratique départementale U8/U9 (garçons ou filles) durant toute la saison.

Représentation des clubs

- Garçons : maximum 2 équipes (16 joueurs).
- Filles : maximum 1 équipe (8 joueuses).

Encadrement

- Chaque équipe doit être accompagnée de 2 membres licenciés.
- Pour accéder au plateau régional, au moins un encadrant devra être titulaire du CFI U6-U9.

Temps de jeu

Une charte du temps de jeu sera appliquée afin de garantir à chaque enfant au minimum 50 % du temps de jeu total.

Phase départementale (phase régulière)

La phase départementale est organisée par le District et se déroule d'octobre à février.

Calendrier

- U9 Garçons : 5 dates inscrites au calendrier.
- U7F à U9F : 3 dates inscrites au calendrier.

Conditions de qualification (U9 Garçons)

Pour pouvoir accéder aux finales : au moins 10 joueurs sur les 14 qualifiés (ou 8 joueurs si l'effectif du club est inférieur à 15) devront avoir participé à l'ensemble des journées départementales.

Organisation

- La liste des joueurs devra impérativement être remise avant chaque journée. À défaut, l'équipe ne pourra pas participer aux finales.
- L'arbitrage sera assuré par le club recevant, avec une forte recommandation de faire appel à de jeunes arbitres.

Les plateaux finaux

Le Challenge se conclura par deux événements valorisant la progression sportive des équipes.

Dates

- Finales départementales : week-end des 24 et 25 avril 2027.
- Plateau régional : 22 mai 2027.

L'objectif est d'harmoniser les différentes pratiques sur l'ensemble du territoire.

Lois du jeu et système de valorisation

Barème des points

- Victoire : **2 points**
- Match nul : **1 point**
- Défaite : **0 point**

Bonus attaque

Chaque but inscrit rapporte 0,1 point supplémentaire, afin de favoriser le jeu offensif.

Esprit formateur

- Les points des deux équipes U9 garçons d'un même club sont cumulés.
- Les rencontres se déroulent selon une formule échiquier.
- Aucun classement ne sera communiqué publiquement : seules les équipes qualifiées seront annoncées.
- Toutes les équipes recevront des récompenses identiques.

Règles techniques adaptées

- Pas de hors-jeu.
- Jeu de tête strictement interdit.
- Relance du gardien protégée dans la surface.
- Touches effectuées au pied (passe ou conduite de balle).

Football en Milieu Scolaire (FMS)

Le District souhaite mettre un accent particulier sur ce dispositif, qui s'inscrit pleinement dans la volonté fédérale de structurer le football des enfants.

Le Football en Milieu Scolaire constitue souvent une première découverte de la pratique, notamment pour les jeunes filles. Son impact est parfois sous-estimé, alors qu'il représente un véritable levier de développement pour les clubs.

Le District accompagnera les clubs souhaitant mettre en place des projets favorisant la pratique du football à l'école.

Formation

Des sessions de CFI U6-U9 seront organisées en club dès la rentrée, sur le site du Mée-sur-Seine.

PPF (Parcours de Performance Fédéral)

Le Parcours de Performance Fédéral débutera le mercredi 02/09 avec le rassemblement U12 Garçons.

- 19 équipes sont attendues.
- Le rassemblement est prévu à Cesson (lieu à confirmer).

8. Arbitrage

Fabien MKELLEB informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Tiens tout d'abord à féliciter Cédric GUILLOSO pour l'organisation de la Garden Party, qui a été une belle réussite.

FIA n°4

Sur les 30 candidats inscrits, 4 étaient absents. Les 26 candidats présents, dont 5 issus d'autres districts, ont tous réussi le test théorique. Dans l'ensemble, groupe intéressant qui a fait preuve de sérieux tout au long de la journée, malgré les fortes chaleurs. Parmi eux figurent plusieurs jeunes profils prometteurs, ainsi que d'anciens arbitres à réintégrer dans de bonnes conditions.

Projet Ambassadeur

Les 8 candidats présentés par des arbitres ambassadeurs ont tous validé le test théorique ce week-end et passeront désormais l'examen pratique. La qualité des profils proposés est à saluer, ainsi que l'implication de des arbitres ambassadeurs. Une visioconférence sera organisée prochainement avec eux afin de rappeler l'objectif du dispositif : accompagner leur candidat tout au long de la saison, sous réserve de sa validation.

Liste des binômes

- TCHAMY David → AKERKAOU Redouane
- DIER Philippe → BRIGITTE Fabrice
- OLIVEIRA DA COSTA Frederico → DOS SANTOS Daniel
- CHEROUVRIER Thomas → LEMONNIER Chahinez
- ABDEN Maxence → LOUZOLO Gloire
- ECARLAT Renaud → NOURY Gaëtan
- LEGRAND Guillaume → PORTEJOIE Mathis
- GROSDEMANCHE Liam → TREVIS Maxime

Les arbitres concernés ont également été informés qu'ils seront convoqués à la mi-septembre pour une demi-journée de rattrapage et de préparation avant le début de la saison.

Bilan des protocoles « pause d'apaisement » et « carton blanc »

À la suite de l'enquête réalisée auprès des arbitres à la mi-saison puis en fin de saison sur les protocoles « pause d'apaisement » et « carton blanc », plusieurs enseignements se dégagent.

Pause d'apaisement

La pause d'apaisement est le dispositif le plus utilisé et le plus apprécié.

- 30 % des arbitres y ont eu recours cette saison (contre 16 % à la mi-saison).
- Dans 80 % des situations, son utilisation a permis de ramener le calme et de terminer la rencontre dans de bonnes conditions.

Carton blanc

Le carton blanc a été utilisé par 17 % des arbitres désignés sur les catégories concernées, principalement pour sanctionner des contestations. Parmi les arbitres l'ayant utilisé, 80 % estiment que cette mesure est efficace pour apaiser le comportement des joueurs.

Les principales difficultés remontées sont les suivantes :

- une méconnaissance de la règle par certaines équipes, entraînant parfois l'incompréhension et la frustration des éducateurs ;
- une gestion du temps d'exclusion parfois délicate pour les jeunes arbitres ;
- une difficulté liée à la tablette de gestion des rencontres, le carton blanc n'étant pas prévu dans l'interface, ce qui ne permet pas aux jeunes arbitres de le renseigner facilement.

Le Comité Directeur le remercie pour ce retour d'expérience.

Par ailleurs, Philippe COLLOT informe le Comité Directeur que, suite aux difficultés récurrentes rencontrées par le Service Comptable du District, une note d'information sera transmise à tous les arbitres les informant des dispositions prises pour la Saison 26/27. Celle-ci indiquera que passé un certain délai, les indemnités ne seront plus versées aux arbitres concernés.

9. Questions diverses / Tour de table

Jean-Paul PEYRIN : revient sur la réunion à laquelle le District était convié par la Communauté de Communes et le Maire du Mée sur Seine (au titre des associations et entreprises présentes sur la commune) concernant la facturation électronique. Il précise que le District est sollicité pour adhérer à l'association regroupant les entreprises souhaitant créer des activités au sein de la ville. [Après échange entre les membres du Comité, la décision d'adhérer est prise.](#)

Fin de la réunion : 22h15.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : à déterminer

Comité Directeur : 09/07/2026 en visioconférence

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Jean-François DIDIER